

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



BIONERSIS GAGNE DEUX APPELS D'OFFRE EN ASIE

Paris le 8 juillet 2010 - Le Parlement de la Province de Nonthaburi en Thaïlande a décidé de confier au groupe Bionersis l'activité de captage et de valorisation du biogaz de la décharge de **Sai Noi**. Ce projet, le second développé par Bionersis en **Thaïlande**, devrait permettre de générer des réductions d'émissions de gaz à effet de serre d'environ **480 000 tonnes équivalent CO₂ sur 10 ans**.

Par ailleurs, le Conseil de l'état de Penang en Malaisie a validé les résultats de l'appel d'offre initié en février 2009 et confirmé le groupe Bionersis comme adjudicataire du projet MDP de valorisation du biogaz de la décharge de **Pulau Burung**. La mise en œuvre de ce projet, le **premier développé par Bionersis en Malaisie**, reste sujette à la signature d'un contrat définitif avec le haut secrétariat du conseil de l'état de Penang, propriétaire du biogaz de la décharge. Ce projet devrait permettre de générer des réductions de gaz à effet de serre de l'ordre de **600 000 tonnes équivalent CO₂ sur 10 ans**.

"Ces décisions, qui font suite à des processus de sélection longs et approfondis, confirment l'attractivité de l'offre technique et financière de Bionersis pour les collectivités locales en Asie du Sud-est" indique Pascal Voisin, Directeur des Opérations Asie de Bionersis. "Le cadre juridique du projet de Nonthaburi en Thaïlande est lui-même innovant, et a vocation à servir de référence pour les futurs projets de traitement de biogaz des décharges publiques du pays."

Ces deux projets s'ajoutent aux quinze sites actifs de Bionersis et entrent dans sa stratégie d'acquisition de nouvelles réserves de biogaz et des crédits carbone correspondant. Pour financer ce développement, Bionersis SA, qui apporte l'intégralité des financements à ses filiales intervenant comme de simples prestataires de services, a lancé début juillet la première obligation CO₂ indexée sur l'évolution du cours du crédit carbone (*).

Bionersis est un acteur global du secteur des énergies renouvelables spécialisé dans la valorisation du biogaz de décharge. Bionersis dispose d'une forte capacité de production de crédits carbone (CERs) grâce à ses unités de captage et de destruction du méthane issu des décharges. Le modèle innovant de Bionersis est particulièrement adapté aux pays d'Amérique Latine et d'Asie et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique. www.bionersis.com

(*) Cette émission d'obligations à bon de souscription d'actions a donné lieu à l'établissement d'un prospectus visé par l'AMF le 30 juin 2010 sous le N°10-212. Ce prospectus est disponible sans frais auprès de la Société, sur son site Internet www.bionersis.com, celui de l'AMF www.amf-france.org et celui d'Alternext www.alternext.com.

Avertissement : La durée d'investissement conseillée pour la partie Obligation est de 5 ans. L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risque relatifs à BIONERSIS et notamment les risque de non remboursement et d'absence de liquidité lié à l'émission d'OBSA décrits dans le prospectus visé par l'AMF, disponible sur les sites Internet de BIONERSIS et de l'AMF. En particulier, toute revente des obligations avant l'échéance peut entraîner un gain ou une perte et la possibilité de vente sur le marché n'est pas assurée.

CONTACTS

Bionersis
Relations Presse
I2D Paris - Nicolas Gourgues
Tel.: +33 (0)1 42 28 28 50 /
Email: nq@i2d-paris.com

Communication Financière
Aelium Finance – Solène Kennis
Tel.: +33 (0)1 44 91 52 50
Email: skennis@aelium.fr